

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 avril 2012

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2012-4-2-5

Service consulté

**ASSOCIATION ALSACE QUALITE
SOUTIEN 2012**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 8 000 € à l'association ALSACE QUALITE au titre de 2012.

L'association ALSACE QUALITE a été créée en 1991, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin. Elle regroupe des représentants de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration et des consommateurs.

ALSACE QUALITE œuvre au développement des démarches qualité dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire alsaciens. Son action est reconnue aussi bien en Alsace qu'au niveau national.

Grâce au travail de sensibilisation et d'accompagnement méthodologique qu'elle effectue, plus de soixante dix entreprises agroalimentaires de la région ont obtenu une certification de leur système d'assurance de la qualité.

De plus, l'association a soutenu le dossier d'Indication Géographique Protégé (IGP) choucroute d'Alsace qui vient de recevoir un avis favorable du comité national des IGP de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité. C'est une reconnaissance essentielle pour ce produit emblématique de l'Alsace et pour la région elle-même. Le dossier va maintenant être transmis à Bruxelles pour instruction européenne dans la perspective de son enregistrement par la Commission Européenne.

En 2012, Alsace Qualité a confié son activité liée au développement durable à une nouvelle association Idee Alsace.

De ce fait, pour 2012, l'association articulera son activité autour de trois axes stratégiques liés principalement aux domaines agricole et agroalimentaire :

- pour les entreprises : amener les petites entreprises vers les démarches qualité en tenant compte des nouvelles contraintes réglementaires et sociétales,
- pour les filières de produit : élargir les démarches qualité aux produits agricoles et agro-alimentaires,
- le faire savoir : œuvrer à la promotion des produits sous signe officiel de qualité.

Suite à la réorganisation de l'association, il apparaît que le budget prévisionnel est quasiment divisé par deux pour 2012, il est prévu 526 950 € répartis comme suit (1 152 250 € en 2011):

Dépenses

Achats et services externes	242 100 €
Impôts et taxes	3 000 €
Frais de personnel	274 100 €
Amortissement	7 700 €
Autres Charges	50 €
TOTAL	526 950 €

Recettes

Cotisations et prestations	251 550 €
Chambres d'Agriculture du Haut-Rhin et du Bas-Rhin	35 200 €
Conseil Régional Alsace (CRA)	190 200 €
Département du Bas-Rhin	30 000 €
Département du Haut-Rhin	20 000 €
TOTAL	526 950 €

Depuis 2002, le Département soutient l'association ALSACE QUALITE (subvention en moyenne de 15 000 €).

En 2010, compte tenu des contraintes budgétaires, le soutien départemental a été diminué et fixé à 10 000 €. Un montant identique a été attribué en 2011.

Sachant que les entreprises haut-rhinoises représentent uniquement 30% des entreprises adhérentes et compte tenu de la diminution du budget prévisionnel, le soutien départemental pourrait être réajusté.

Il vous est ainsi proposé de le fixer à 8 000 € pour 2012.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 8 000 € à l'association ALSACE QUALITE, au titre de 2012,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, Universitaire et du Tourisme

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

Economie - Fonctionnement (AE)
PROGRAMME 2012

N° Dossier	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
IEG03767	ALSACE QUALITE Subvention 2012 Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 190 200,00 € CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN : 30 000,00 €	8 000,00
Total		8 000,00